Nous voulons utiliser les influences et développer les organismes locaux considérant le maintien de tout ce qui constitue le caractère distinctif de la *petite patrie* comme la clef de voûte de l'édifice de solidarité nationale que nous désirons édifier.

Animée de cette pensée, notre Association a salué avec joie l'affiliation du premier groupe de la jeunesse d'Acadie. Nous désirons ardemment la constitution d'une union régionale en Acadie comme nous attendons avec impatience les unions régionales à créer au Manitoba et à l'extrême ouest du pays, en Saskatchewan et en Alberta.

***

M. Henri Leblanc, de Moncton, N.-B., représentant de l'honorable juge Landry, vient redire avec feu les espérances d'avenir de la race acadienne.

Depuis cinquante ans l'Acadie a accompli des prodiges au point de vue civil et religieux, et avec l'appui de ses florissantes institutions: Assomption Nationale, maisons d'éducation, presse nationale, société mutuelle de l'Assomption, elle envisage l'avenir avec confiance.

L'Assomption Nationale est digne de toutes louanges; depuis trente-quatre ans d'existence, elle a transfo mé la race acadienne. En 1880, M. P.-A. Landry, lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste à Québec, se plaignait que toutes les fonctions publiques, la législation, la magistrature, l'administration des deniers publics, et le règlement des affaires, jusqu'aux moindres détails, étaient entre les mains des Anglais. Mais en 1915, la situation est changée: l'instruction est répandue, les 169,000 Acadiens ont des représentants dans toutes les positions de la vie sociale; le clergé s'intéresse beaucoup aux questions nationales et est respecté du peuple.

Aussi est-ce sans crainte que les chefs qui courbent sous le poids des années peuvent céder leur place aux jeunes, à ces jeunes qui, instruits de l'histoire de leur pays sont préparés à la lutte. Si l'avenir est à ceux qui luttent, l'avenir est aux Acadiens.

L'orateur fait la revue détaillée des œuvres fondées au prix du dévouement et du sacrifice, œuvres qui assurent définitivement l'avenir de la race acadienne: ce sont les nombreuses maisons d'instruction, collèges, couvents, écoles élémentaires; c'est la presse, les cinq journaux divisés peut-être au point de vue politique, mais unis quand il s'agit des revendications nationales; c'est la Société mutuelle de l'Assomption, qui maintient, dans ses quarante cercles un patriotisme ardent et éclairé, et est en quelque sorte le complément de l'Assomption Nationale; c'est enfin la caisse scolaire fondée par la société mutuelle et qui contribue à répandre l'instruction publique. "Tout en employant les moyens que suggère la prudence naturelle, et bien que